

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE

« Biodiversité »

- ANNEE 2014 -

Dates impératives de dépôt des candidatures :

Mardi 11 mars 2014 pour les lettres d'intention

Vendredi 16 mai 2014 pour les dossiers de candidature dans leur forme définitive.

Les propositions sont à envoyer

- par mail et

- par courrier en deux exemplaires (recto-verso) avec un délai supplémentaire de 2 jours,

Conseil régional

Direction de l'Environnement

A l'attention de Marion Veyrières

151, avenue du Président Hoover

59 555 Lille cedex

marion.veyrieres@nordpasdecals.fr

Le document est téléchargeable sur les sites www.nordpasdecals.fr et www.fondationbiodiversite.fr

en partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité

- SOMMAIRE -

1. Contexte, enjeux et objectifs de l'appel à projets.....	3
1.1. Au sein de la Région.....	3
1.2. Le partenariat Région Nord-Pas de Calais / Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité	4
1.3. Les précédents appels à projets	4
2. Les thématiques de l'appel à projets	5
3. Les modalités de l'appel à projets.....	6
3.1. Destinataires et déposants éligibles	6
3.2. Critères d'éligibilité des projets	7
3.3. Modalités de candidature.....	7
4. Aides proposées	7
5. Processus de sélection et calendrier	8
5.1. Modalités de sélection	8
5.2. Calendrier	8
6. Contacts	10
7. Annexes.....	10
7.1. Annexe 1 : Présentation des projets retenus lors des appels à projets 2010, 2011 et 2012.....	11
7.2. Annexe 2 : Format type pour la lettre d'intention.....	17
7.3. Annexe 3 : Format type pour le dossier de candidature.....	17
7.4. Annexe 4 : Format type de budgets	17
7.5. Annexe 5 : Exemple de convention partenariale	18
7.6. Annexe 6 : Liste des pièces administratives	18

1. Contexte, enjeux et objectifs de l'appel à projets

1.1. Au sein de la Région

Avec 17 « éco-paysages »¹, le Nord Pas-de-Calais recèle une grande diversité de milieux et habitats naturels. Grâce à son littoral, ses falaises, polders et bas pays, ainsi qu'à une géologie hétérogène et un gradient climatique Est-Ouest, cette région est riche en potentiel de biodiversité. Avec 491 types de végétations (associations et groupements) dont 354 d'intérêt patrimonial régional (soit 72%), 301 d'intérêt européen (soit 61%), la richesse en espèces végétales y est significative. La faune y est représentée par plus de 50% des mammifères présents au plan national et plus de 170 espèces d'oiseaux nicheurs. Plusieurs corridors majeurs (fleuve marin côtier, corridors aviaires) supportent et encouragent cette diversité.

Néanmoins, pour des raisons historiques (présence d'industries lourdes, guerres, fortes pressions humaines), les espaces naturels y sont aussi particulièrement dégradés, fragmentés et pollués. Les pressions sur ces espaces et les espèces sont encore très fortes. Globalement, malgré les efforts d'un grand nombre d'acteurs, la biodiversité continue à se dégrader dans la région Nord-Pas de Calais comme au niveau global.

Les objectifs de la Région sont de contribuer à stopper cette dégradation, de préserver la biodiversité et d'anticiper les évolutions à venir. Elle souhaite, en priorité, réduire les impacts négatifs des activités humaines sur la biodiversité, protéger et développer les espaces naturels existants et protéger les espèces qui y sont associées, permettre aux espaces d'exprimer toutes leurs potentialités, mieux valoriser les services assurés par la biodiversité dans ces espaces, et restaurer la biodiversité en favorisant la circulation naturelle des espèces et les échanges génétiques entre les populations de celles-ci. Elle mène, pour cela et avec ses nombreux partenaires un travail de restauration, protection et gestion des habitats et de protection des espèces. Cet ensemble d'actions opérationnelles correspond à sa **politique Trame Verte et Bleue (TVB)**.

Ce travail s'ancre sur des bases anciennes. Concrètement, c'est dans le Nord-Pas de Calais qu'est né le 1^{er} Parc naturel régional (Scarpe-Escaut) de France en 1968, qu'a été créé le 1^{er} centre régional de phytosociologie (à Bailleul en 1985) devenu Conservatoire botanique national, que la notion de développement durable a, pour la 1^{ère} fois, été explicitement intégrée dans un Contrat de Plan Etat Région (CPER). La Région a élaboré une politique expérimentale de Contrats de corridors biologiques, ancêtre de la Trame Verte et Bleue (TVB), poursuivi sa politique avec un atlas TVB (construit avec le Kent), son schéma régional d'orientation TVB adopté en 2007 et plus récemment par l'adoption de la Stratégie Régionale de la Biodiversité adoptée lors de la Séance Plénière du 26 septembre 2013..

Après le SRADDT de 2006 (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire), qui avait retenu la TVB parmi les 6 enjeux majeurs du territoire régional, la Région a adopté, dans sa séance plénière du 26 septembre 2013, un nouveau SRADDT qui comprend deux stratégies spécifiques à sa politique environnementale : une stratégie climat et une stratégie biodiversité. L'ensemble est téléchargeable sur le site du Conseil régional².

La stratégie biodiversité du SRADDT vise à restaurer les services écosystémiques en cherchant à retrouver le « bon état écologique » et à accélérer la recolonisation écologique des milieux. Elle s'organise autour des « réservoirs de biodiversité », des « continuités écologiques » et d'un travail de restauration des « matrices » urbaine et agricole à diverses échelles écopaysagères via des « espaces à renaturer ». Elle cherche à promouvoir également des approches transversales ou thématiques (par exemple les sciences participatives, le plan forêt régional...). Enfin, elle porte une ambition en matière de réintroduction, notamment du Castor et de la Loutre.

¹ recensés par le Schéma régional de cohérence écologique-Trame verte et bleue (SRCE-TVVB)

² http://www.nordpasdecals.fr/upload/docs/application/pdf/2013-01/volet_biodiversitetrame_verte_et_bleue_du_sraddt.pdf

1.2. Le partenariat Région Nord-Pas de Calais / Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

Dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, la Région a identifié un ensemble de questions qu'il souhaite soumettre au monde de la recherche. Il se propose de soutenir des activités de recherche à finalité opérationnelle, qui puissent être généralisées et transférables.

Pour ce faire, la Région Nord-Pas de Calais s'est associée à la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB). La FRB est une fondation de coopération scientifique, créée en février 2008 sous l'égide des Ministères de l'Ecologie et de la Recherche. Elle regroupe 8 membres fondateurs (organismes de recherche) et les porteurs d'enjeux pour la recherche en biodiversité : industriels, associations et ONG, secteur agricole, gestionnaires d'espaces protégés, gestionnaires de diversité biologique domestique et sauvage, collectivités territoriales, autour d'un but : relever les défis scientifiques de la biodiversité. Inscrite dans les orientations de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, la FRB a pour objectif de favoriser le soutien, l'animation et la valorisation des activités de recherche sur la biodiversité en créant des liens entre le monde de la recherche et les autres porteurs d'enjeux.

La Région et la FRB partagent une même ambition visant à mobiliser la recherche pour mieux protéger, gérer et valoriser la biodiversité. Une dynamique commune étant de nature à optimiser la portée des actions de chacun, elles se sont associées en 2010 autour d'un premier appel à projets, qu'elles ont reconduit en 2011 et 2012.

L'objectif de la Région dans ce partenariat est de mettre en perspective la démarche d'appel à projets avec d'autres expériences françaises ou européennes ; de lui donner une portée nationale en promouvant des liens entre acteurs régionaux et des acteurs hors région, et en valorisant les projets de recherche retenus au niveau national. Celui de la FRB est de promouvoir d'excellents projets recherche, focalisés sur la biodiversité en région, en favorisant la mise en réseau entre les équipes de recherche de cette région et les équipes existant sur l'ensemble du territoire national voire à l'étranger.

L'enjeu est donc double :

- acquérir des connaissances,
- tirer des travaux de recherche plusieurs enseignements et outils adaptés à différentes catégories d'acteurs du Nord-Pas de Calais pour réduire les impacts négatifs des activités humaines (fragmentation, pollution, destruction, changement climatique...) sur la biodiversité et faciliter sa préservation.

1.3. Les précédents appels à projets

En 2010, 2011 et 2012, la Région et la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité ont lancé trois appels à projets de recherche consécutifs et identiques. Ces appels ont débouché sur le financement par la Région de 26 projets rassemblant 13 laboratoires régionaux, 30 laboratoires extrarégionaux et 42 partenaires non académiques. Ces collaborations portent sur des milieux et thématiques variés. La liste des projets retenus est donnée en annexe.

Un bilan sommaire de ces 26 projets a permis de mettre en évidence les points suivants :

- les thématiques portant sur la fragmentation et les réseaux écologiques ont été traitées à différentes échelles (géographiques, biogéographiques, génétiques) sur différentes espèces et dans différents milieux (urbain, péri-urbain, agricole, cours d'eau,...) ;
- les problématiques des changements globaux et du changement climatique ont été abordées via des approches d'observation et de modélisation, sur des milieux marins, littoraux et terrestres ;
- les questions liées aux services écosystémiques ont donné lieu à deux travaux complémentaires, l'un plus fondamental, l'autre plus appliqué, mais des questions restent en suspens sur l'utilisation du concept en politique publique ;

- les questionnements sur la mobilisation de l'ingénierie écologique pour la restauration ou l'aménagement des milieux ont été traités de façon variée, tant sur les sols pollués, des milieux naturels fragiles que sur les indicateurs de bon état écologique ;
- les questions liées à la perception de la biodiversité par la population émergent, des coopérations interdisciplinaires se mettent en place, mais restent ponctuelles et pourraient se développer en invitant les laboratoires de Sciences Humaines et Sociales à travailler avec des laboratoires de Sciences de la nature de manière articulée et complémentaire (sans pour autant mêler et confondre les démarches et paradigmes de chacun de ces champs de recherche) ;
- des thématiques ont donné lieu à des projets, mais restent peu explorées au regard des attentes de la Région, notamment les travaux sur les milieux agricoles et forestiers et ceux concernant la biodiversité en ville.

Dans le même temps, la Région a appuyé la création d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) dédié spécifiquement à la biodiversité en région Nord-Pas de Calais et soutient ses activités. Le GIS a notamment un rôle de capitalisation et de diffusion des résultats des projets de recherche.

2. Les thématiques de l'appel à projets

L'enjeu du présent appel à projets est, d'une part, de renforcer les connaissances et de continuer à soutenir des travaux de qualité pour atteindre un bon niveau expertise en région Nord-Pas de Calais et, d'autre part, de soutenir des projets sur des thématiques plus émergentes.

Au regard des résultats des précédents appels à projets et des priorités définies dans la stratégie biodiversité du SRADDT, la Région et la FRB ont décidé de renouveler les thématiques proposées aux chercheurs et de les rassembler autour de trois dimensions, très étroitement liées. Ces thématiques sont illustrées par un ensemble de questions :

1 Le fonctionnement des systèmes écologiques dans une région très anthropisée

En particulier, les thématiques suivantes pourront être interrogées :

Le rôle de la biodiversité dans la gestion et la restauration des milieux. Peut-on évaluer l'intérêt de certains compartiments de la biodiversité pour la (re)structuration des milieux et des habitats ? pour la gestion ou la protection de certains espaces ?...

Les changements globaux : Quels sont les effets des différentes pressions : du changement climatique, de l'érosion des sols, des pollutions (industrielle, plomb de chasse, pollution lumineuse,...), de la fragmentation des milieux, du changement d'affectation des sols, de l'introduction ou de la réintroduction d'espèces... sur la biodiversité, les écosystèmes et les services écosystémiques ? A quelles échelles ces pressions et leurs conséquences se déploient-elles ? Peut-on les évaluer et hiérarchiser ? Peut-on anticiper d'éventuelles migrations de populations ?

Les continuités écologiques : Quels sont les facteurs clés de la fonctionnalité des continuités écologiques ? Peut-on modéliser et cartographier les fragmentations et les continuités écologiques (quelle que soit leur nature, les échelles d'appréciation, les indicateurs ou indices mobilisés,...) ?

2 Les outils permettant de restaurer la biodiversité et le fonctionnement des milieux, de maintenir et renforcer les services écosystémiques

Restauration : Comment mobiliser le génie écologique pour restaurer et protéger la matrice urbaine et agricole ? pour contribuer à la réhabilitation de milieux dégradés ?

Continuités : Comment aménager et restaurer les espaces (urbains, agricoles...) pour constituer des continuités fonctionnelles ? Faut-il favoriser l'intégration de milieux dégradés (sites pollués, espaces dédiés à l'agriculture intensive...) dans les politiques de TVB ? Comment réparer ou contourner les barrières de fragmentation ?

Restauration et réintroduction : Comment la réintroduction et la restauration d'espèces peuvent-elles contribuer à la restauration des communautés et des habitats ?

3 Les facteurs nécessaires à la mise en œuvre de ces outils

Comment appliquer les politiques engagées vers la conservation de la biodiversité (TVB, mise en réserve,...) dans les territoires du Nord-Pas de Calais ? Comment évaluer ces politiques ? Comment les orienter et définir des mesures d'adaptation ?

Comment les populations peuvent-elles participer aux démarches de préservation et restauration de la biodiversité ? Par exemple, les citoyens en milieu urbain, les agriculteurs en milieu agricole...

Comment favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les processus de gestion et de gouvernance ?

Quelles sont les conditions écologiques et sociales nécessaires pour réussir une réintroduction en général et du Castor et de la Loutre en particulier ?

Comment rendre opérationnelle la notion de services écosystémiques au service des politiques de préservation de la biodiversité ?

Globalement, des travaux de synthèse sont recherchés, par exemple, sur les questions de continuités écologiques et de fragmentation afin d'aboutir à une « montée en généralités » et permettre à différents aménageurs d'améliorer la résilience des milieux, de restaurer et protéger des continuités écologiques.

Les projets à l'intersection de ces thématiques sont vivement encouragés.

Enfin, la région Nord-Pas de Calais étant particulièrement anthropisée (agriculture intensive, urbanisation...), les travaux sur la biodiversité urbaine, sur les sols et la reconquête des milieux agricoles bénéficieront d'une attention particulière.

3. Les modalités de l'appel à projets

3.1. Destinataires et déposants éligibles

Cet appel à projets cible en premier lieu les **établissements publics et privés de recherche**, dont les Universités, qui devront obligatoirement s'associer à un ou des partenaires situés en région Nord-Pas de Calais.

Les laboratoires et équipes de recherche extra-régionaux peuvent postuler. Ils s'associeront autant que possible à un établissement de recherche régional ; la mise en réseau de la communauté régionale avec les équipes extérieures intéressant fortement la Région et la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité. Une attention particulière devra alors être

accordée à l'explicitation de la nature de la collaboration, la complémentarité des compétences ainsi réunies et à la valorisation des travaux conduits sur le territoire régional. Pour construire un tel partenariat, les candidats sont invités à se rapprocher du Groupement d'intérêt scientifique sur la biodiversité en Nord-Pas de Calais (contact en fin de document) et de la Région.

Sont également éligibles des structures régionales de type collectivités, conservatoires, entreprises, opérateurs (bailleurs, agence d'urbanisme etc.), associations, organisations professionnelles ou bureaux d'études implantés en Nord-Pas-de-Calais, à la condition qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche dont la qualité scientifique soit reconnue et s'associent à une équipe de recherche.

3.2. Critères d'éligibilité des projets

Les projets doivent répondre aux préoccupations exprimées dans la partie 2. Ils devront également :

- s'inscrire dans le cadre d'un travail de recherche finalisée, mais à forte valeur scientifique,
- s'organiser autour d'un partenariat avec un organisme régional de type collectivité, opérateur (bailleur ou autre), association ou entreprise originaire du Nord-Pas-de-Calais,
- démontrer leur valeur ajoutée par rapport à l'existant,
- être d'une durée limitée à 3 ans et présentés en deux phases de 18 mois.

3.3. Modalités de candidature

Les candidats sont invités à transmettre une lettre d'intention d'un format de 5 pages maximum. Ces lettres seront sélectionnées selon l'intérêt du sujet. Les candidats sont ensuite invités à transmettre un dossier de candidature définitif.

Le dossier de candidature est composé de quatre parties :

- La présentation scientifique du projet,
- Le budget,
- Une présentation des partenaires du projet et une convention de partenariat signée par tous les partenaires du projet,
- Les pièces administratives.

Les trames de lettre d'intention, dossier technique, budget, convention et la liste des pièces à fournir sont présentées en annexe.

4. Aides proposées

Les dépenses éligibles sont :

- les salaires et charges de personnels non statutaires,
- l'achat d'instruments et de matériels,
- l'acquisition auprès de sources extérieures, de données, de connaissances nouvelles techniques, de prestations intellectuelles, de brevets ou licences, de recherches contractuelles,
- les frais liés à la mise en œuvre du projet : déplacements, supports de communication, expérimentations...

- les frais liés à la valorisation du projet dans la limite de 5% du coût total du projet : publication dans des revues scientifiques de référence et participation aux colloques des personnes financées dans le cadre du projet,
- des frais généraux additionnels qui ne doivent pas dépasser 4% du coût total du projet,
- les frais de structure dans la limite de 20 % des dépenses éligibles découlant directement des activités de recherche (hors frais généraux additionnels, frais de déplacements, frais de valorisation...), sauf pour les structures publiques.

Le montant de l'aide sera étudié en fonction du type de recherche et du type de porteurs (statut et taille des différents partenaires). Par sa délibération n° 20093435 du 18 décembre 2009, la Région a adopté un **régime d'aides** conforme à l'encadrement communautaire des aides d'état à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) (2006/C323/01) paru au journal officiel de l'Union européenne du 30.12.2006. Il en reprend les définitions et les taux d'intervention.

Le montant de l'aide envisagé par projet ne dépassera pas 150 000 € pour trois ans.

5. Processus de sélection et calendrier

5.1. Modalités de sélection

Les projets seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- la pertinence au regard des orientations de l'appel à projets,
- la qualité scientifique : progrès des connaissances, caractère original et innovant, levée de verrous organisationnels, sociaux etc.
- la clarté de présentation (description du programme de travail, définition des résultats attendus...), la structuration, la faisabilité technique et scientifique (délais, compétences...), la pertinence de la méthodologie,
- l'adéquation des moyens mis en œuvre (personnels permanents, non permanents, investissements, frais de mission...) au programme de travail et la justification de l'aide demandée,
- la qualité du consortium, compétence du porteur de projet et de ses partenaires : niveau d'excellence scientifique ou d'expertise, adéquation entre les ressources humaines mobilisées et les objectifs du projet, complémentarité du partenariat, ouverture à de nouveaux acteurs, qualité du plan de coordination,
- la stratégie de valorisation des résultats, en direction notamment des acteurs socio-économiques de la région, la définition et le calendrier des livrables,
- la capacité à participer à la structuration d'un pôle régional de recherche.

5.2. Calendrier

La procédure de l'appel à projets se déroule en deux étapes.

- Première étape : réception des lettres d'intention (échéance : 11 mars 2014)
Les candidats sont priés de suivre la trame proposée. Les lettres d'intention ne devront pas excéder 5 pages et devront être envoyées par mail et par courrier au plus tard le 11 mars 2014.

Un comité technique composé de représentants du Conseil régional, de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et de référents scientifiques sélectionnera les lettres d'intention. Il pourra proposer des remaniements ou des évolutions d'ordre technique, partenarial ou financier aux porteurs de projets ainsi qu'un accompagnement aux porteurs de projet.

- Deuxième étape : réception des dossiers de candidature définitifs (échéance : 16 mai 2014)

Les candidats sont priés de suivre la trame de dossier proposée. Les dossiers définitifs ne devront pas excéder 20 pages et devront être envoyés par mail et par courrier avec accusé de réception au plus tard le 16 mai 2014.

Ils seront immédiatement envoyés en expertise auprès d'experts scientifiques nationaux ou internationaux puis étudiés par le comité technique FRB/Région.

- Une sélection par le COPE, comité d'orientation, programmation et évaluation de l'appel à projets

Le COPE est composé de représentants du Conseil régional Nord-Pas de Calais, de la FRB et de référents scientifiques. Il sélectionnera les projets de façon définitive sur la base d'une présentation des projets par les rapporteurs de chaque projet et des rapports d'expertise. Le COPE hiérarchisera les projets retenus pour permettre la sollicitation d'une enveloppe financière.

La réunion du COPE est envisagée durant la première quinzaine de juillet.

- L'instruction administrative des dossiers, la contractualisation
Les projets retenus par le COPE feront l'objet d'une négociation, discussion puis instruction administrative par les services de la Région et seront présentés aux élus du Conseil régional avec une proposition de financement.

En application de l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la structure coordinatrice pourra reverser un part de la subvention globale à ses partenaires selon les conditions prévues dans la convention de financement.

Toute structure qui sollicite un financement devra fournir les pièces administratives nécessaires à l'instruction des demandes de subvention.

La Région signera une convention avec la structure coordinatrice, convention qui précisera les modalités précises de financement et de suivi du projet.

- Le suivi des projets

Attention, les projets d'une durée supérieure à deux ans seront scindés en deux phases de 18 mois. L'engagement en seconde phase est conditionné par la production d'un rapport intermédiaire et par l'engagement de plus de 70% des dépenses de la phase 1. Les reports de crédit de la première à la seconde phase ne sont pas possibles.

Le rapport intermédiaire devra apporter un éclairage sur :

- l'état d'avancement des travaux, les résultats tangibles obtenus,
- le programme de travail pour la période restante du projet,
- les actions de valorisation (publications, prix, conférences, brevets),
- le bilan d'exécution budgétaire (taux d'engagement et de dépenses des crédits).
-

Le consortium de recherche pourra être invité à présenter oralement les résultats déjà obtenus et les pistes de travail à venir dans le cadre d'un séminaire de contractants.

Enfin, un résumé non confidentiel des travaux et des résultats en français et en anglais sera demandé avec le rapport final.

- La valorisation des travaux

La Région, la FRB et le GIS Biodiversité souhaitent valoriser les résultats des recherches entreprises et les diffuser auprès des collectivités et acteurs socio-économiques de la région et au-delà, afin d'accélérer la généralisation de mesures de préservation de la biodiversité. Ils envisagent, au terme des trois premières années de recherche, d'organiser avec les porteurs de projet, une restitution dont la forme sera précisée ultérieurement (colloque, communications écrites...).

Sans mention contraire, les documents de restitution fournis par les porteurs seront en licence ouverte.

6. Contacts

Conseil régional Nord-Pas-de-Calais Direction de l'environnement	Marion Veyrières	03.28.82.74.72 marion.veyrieres@nordpasdecals.fr
Fondation pour la recherche sur la biodiversité	Flora Pélegrin	01.80.05.89.50 flora.pelegrin@fondationbiodiversite.fr
Groupement d'intérêt scientifique sur la biodiversité en Nord-Pas de Calais	Yves Piquot	03.20.43.67.48 yves.piquot@univ-lille1.fr

7. Annexes

7.1. Annexe 1 : Présentation des projets retenus lors des appels à projets 2010, 2011 et 2012

Projets 2010

Intitulé	Structure coordinatrice	Partenaires
1 BIODIMAR Suivi et anticipation de l'impact des changements globaux sur la Biodiversité Marine du Nord-Pas de Calais	LOG : Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences - Wimereux	Coopératives Maritimes Etaploises Agence des aires marines protégées Laboratoire AD2M – UMR 7144 CNRS de Roscoff
2 RNF Réserves Naturelles et développement local : à la recherche de l'exemplarité	Réserves Naturelles de France – Quetigny	Conservatoire des sites naturels du Nord-Pas-de-Calais, Institut de Géoarchitecture de Brest, Laboratoire CEFE-CNRS de Montpellier.
3 REDIVEG Connectivité et restauration des zones humides : quels bénéfices pour la génétique des populations végétales ?	LEHF : Laboratoire Ecologie des hydrosystèmes fluviaux - Lyon	Laboratoire GEPV de Lille 1 SAGE et Contrat de Rivière d'Ain Agence de l'eau Artois Picardie SAGE de la Sensée
4 CorEcol Rôle des fossés dans les paysages agricoles du nord de la France : habitats et/ou corridors écologiques pour les espèces végétales. Application pour la gestion des trames bleues à l'échelle du territoire.	ECOBIO : Laboratoire Ecosystèmes, Biodiversité, Evolution - Rennes	Association Lestrem Nature Laboratoire GEPV de Lille 1 ARTOIS COMM Flandre Lys
5 PRIOFISH Hiérarchisation patrimoniale et fonctionnelle des communautés de poissons du réseau hydrographique du Pas de Calais	EcoLag : Laboratoire d'Ecologie fonctionnelle - Toulouse	Fédération du Pas-de-Calais pour la pêche et la protection du milieu aquatique
6 ISYFLOR Création d'un Inventaire systématique des SYstèmes de reproduction et autres traits d'histoire de vie des plantes de la FLOre Régionale pour la mise en place d'une stratégie globale de conservation des plantes menacées par l'anthropisation des milieux	GEPV : Laboratoire de Génétique et Evolution des Populations Végétales - Lille	CERSP, Laboratoire Conservation des Espèces, restauration et Suivi des Populations du Musée national d'histoire naturelle – Paris CBNBL : Conservatoire Botanique National de Bailleul
7 Agricobio Guînes Agriculture, corridor biologique et biodiversité à Guînes	Parc naturel régional des Caps et Marais	Laboratoire LGCgE, équipe LENE de Lille 1, Laboratoire LGCgE, équipe Sols et Environnement du

	d'Opale - Colembert	groupe ISA de Lille Laboratoire Environnement et santé de l'Université catholique de Lille Monsieur LEFEBVRE, agriculteur FREDON Nord-Pas-de-Calais Fédération des chasseurs du Pas de Calais Groupe régional de développement agricole de Calais et St Omer, Syndicat mixte du pays du Calaisis
8 FoCoCa Analyse de la fonctionnalité des coteaux calcaires et des habitats de substitution des espèces cibles : Vipère péliade et Criquet de la Palène	Conservatoire des sites naturels du Nord-Pas-de-Calais, Lillers	Laboratoire Natur, Landschafts und Umweltschutz de l'Université de Bâle, Suisse GON : Groupe ornithologique et naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais
9 GENEFRAG Flux de gènes en populations fragmentées : conséquences sur la diversité génétique chez deux espèces d'intérêt patrimonial et menacées en Nord-Pas-de-Calais, la betterave maritime (<i>Beta vulgaris</i> ssp. <i>maritima</i>) et le Silene penché (<i>Silene nutans</i>).	GEPV : Laboratoire de Génétique et Evolution des Populations Végétales - Lille	CBNBL : Conservatoire Botanique National de Bailleul Laboratoire Biologie des Organismes et des Populations appliquée à la Protection des Plantes (BiO3P) de l'INRA de Rennes
10 ICCARE Impact des Changements Climatiques et Anthropiques sur les communautés de pRotistes et leur productivité dans les Ecosystèmes côtiers	LOG : Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences - Wimereux	Agence de l'Eau Artois Picardie

Projets 2011

Intitulé	Structure coordinatrice	Partenaires
1 - ORDYNORD Origine et dynamique de la biodiversité sur les milieux calaminaires du Nord -Pas de Calais	GEPV : Laboratoire de Génétique et Evolution des Populations Végétales - Lille 1	Laboratoire Géosystèmes de Lille 1 Laboratoire d'Analyse des Sols de l'INRA -Arras CBNBL : Conservatoire Botanique National de Bailleul PNR SE : Parc Naturel Régional Scarpe Escaut Département du Nord
2 - MACROFONE Les communautés macrozoobenthiques des sédiments meubles intertidaux du Nord - Pas-de-Calais : structure et fonctionnement	LOG : Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences - Wimereux	CFR : Conservatoire faunistique régional Syndicat mixte EDEN 62

écologiques, relations avec l'avifaune hivernante		
3 - BIOTROPH Influence de la biodiversité sur les transferts de contaminants dans les réseaux trophiques	Laboratoire Chrono-environnement - Université de Franche-Comté, Besançon	CBNBL : Conservatoire Botanique National de Bailleul ORI : Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés (ORI)
4 - RETROSCEN Effets des changements globaux sur la distribution régionale et transfrontalière de la biodiversité : Rétro-observation des bases de données naturalistes en Nord-Pas de Calais, Picardie et Belgique et scénarios pour le futur.	GEPV : Laboratoire de Génétique et Evolution des Populations Végétales – Lille 1	LOG : Laboratoire d'Océanologie et de Géoscience - Wimereux Jardin Botanique National de Belgique –Meise Laboratoire de zoologie, Université de Mons - Belgique Département de l'étude du milieu naturel et agricole - Wallonie Instituut voor Natuur en Bosonderzoek - Bruxelles CBNBL : Conservatoire Botanique National de Bailleul
5 - CUBA Étude écologique d'optimisation d'une trame verte dans un écosystème urbain et semi urbain : cas de la commune de Grande-Synthe	BIOTOPE	Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux du MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle - Paris LOG : Laboratoire d'Océanologie et de Géoscience - Wimereux LESSA : Laboratoire d'Etudes Environnementales des Systèmes anthropisés - Université d'Angers LECA : Laboratoire d'ECologie Alpine - Université de Savoie Ville de Grande Synthe ARCELOR MITTAL Cap Ornis Baguage
6 - UNION BIODIV Evaluation écologique et sociologique de la biodiversité au cours de la requalification d'une friche urbaine. Implications pour l'aide à la décision en contexte de planification et de travaux d'aménagements urbains.	Sol Paysage	LGCgE ENE : Laboratoire Génie Civil et géo-Environnement, équipe Ecologie Numérique et Ecotoxicologie – Université de Lille 1 LGCgE ESE : Laboratoire Génie Civil et géo-Environnement, équipe Sols et Environnement – Institut Supérieur d'Agriculture, Lille CLERSE : Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques – Université de Lille 1

		Association Entreliaanes ENLM : Syndicat mixte Espace Naturel Lille Métropole SEM Ville Renouvelée
7 - SESEEP Les services écosystémiques du Parc naturel régional Scarpe Escaut : intérêts d'une évaluation et démarche prospective	CREDOC	CERSP : Laboratoire Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations – MNHN, Paris MESHS : Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société – Lille pour les laboratoires CLERSE (Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques), TVES (Territoires, Villes, Environnement et Sociétés) et LEM (Lille Economie et Management) Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
8 - BIOSERV La nature rend-elle service ? Fondements conceptuels, historique et modes de perception par les acteurs régionaux, des approches en termes de « services rendus par la biodiversité »	CLERSE : Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques – Université de Lille 1	Laboratoire Géolab - Université de Limoges TVES : Territoires, Villes, Environnement et Sociétés - Université du Littoral Côte d'Opale GEPV : Laboratoire de Génétique et Evolution des Populations Végétales – Lille 1 LEM : Lille Economie et Management - Université d'Artois CERAPS : Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales - Sciences Politiques Lille ENRx : Espaces naturels régionaux Nord – Pas de Calais CEMAGREF - Clermont-Ferrand

Projets 2012

Intitulé	Structure coordinatrice	Partenaires
AMPHIDIV Processus de colonisation des friches industrielles par deux espèces d'amphibiens pionnières, le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite : diversité et structuration génétique entre populations natives et populations plus récemment fondées dans le Nord-Pas de Calais	GEPV : Laboratoire de Génétique et Évolution des Populations Végétales, Université de Lille 1, UMR CNRS 8198	<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais • CPIE Chaîne des Terrils • Groupe ornithologique et naturaliste du Nord • Institut de Génétique, environnement et Protection des plantes, UMR 1349, Institut National de Recherche

		<p>Agronomique (INRA), Rennes</p> <ul style="list-style-type: none"> • School of Life Sciences, University of Sussex, Brighton
<p>BIOFOZI BIOdiversité et FONctionnalité du Zooplancton : test du potentiel Indicateur de la qualité de l'Eau</p>	<p>EcoLab : Laboratoire Ecologie Fonctionnelle et Environnement, UMR 5245 CNRS, Université Toulouse 3 et Institut National Polytechnique de Toulouse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • LOG : Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences, UMR 8187 CNRS-Lille1-ULCO • Laboratoire Géosystèmes UMR 8217, CNRS, Lille 1 • ECOBE : Ecosystem management Group, Université d'Anvers (Belgique).
<p>CORBAM Validation de la fonctionnalité des corridors biologique en milieu urbain et périurbain : approche pluri-spécifique dans le bassin minier</p>	<p>ECOBIO : ECOSystèmes, BIOdiversité, Evolution, UMR 6553 CNRS, Université de Rennes 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Chaîne des Terrils • LETG : Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique , UMR 6554 CNRS, Universités de Nantes, Rennes 2, Caen, Angers et Brest • EDEN62, Syndicat mixte (Conseil Général du Pas-de-Calais/32 communes du département/6 EPCI) • CBGP : UMR INRA/CIRAD/IRD/SupAgro Montpellier, • CERSP : UMR 7204 (MNHN/CNRS/Univ. Paris 6)
<p>DEMO La DivErsité sous-explorée d'un système Côtier bien étudié- la Manche orientale – Approche MetagénOmique</p>	<p>LOG : Laboratoire d'Océanologie et Géosciences, UMR 8187 CNRS-Lille1-ULCO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • BDPEE : équipe Biologie et Diversité des Pathogènes Eucaryotes Emergents, Institut Pasteur de Lille, INSERM, UMR 8204, CNRS, Université de Lille 1 • LMGE : Laboratoire Microorganismes : Génome et Environnement, UMR 6023 CNRS, Université Clermont-Ferrand 2 • Société GenoScreen (prestations de services et R&D en Génomique), Lille.
<p>DEMOSPACE Réponses DEMographiques des Oiseaux aux changements globaux dans l'eSPACE : des tendances nationales à la gestion locale</p>	<p>CRBPO : Centre de Recherches par le Baguage des Populations d'Oiseaux, Muséum National d'Histoire Naturelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • LOG : Laboratoire d'Océanographie et de Géosciences, UMR 8187 CNRS, Université Lille 1 • COB : association Cap Ornis Baguage • Département du Nord • EDEN62 : Espaces DEpartementaux Naturels du Pas-de-Calais • PNRCMO : Parc Naturel Régional des Caps et Marais

		<p>d'Opale</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Chaîne des Terrils • CEFE : Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, UMR 5175 CNRS, Université Montpellier 2
<p>ReForRe</p> <p>Niveau de recolonisation des forêts récentes par les champignons du sol et la flore herbacée des forêts anciennes du Nord de la France</p>	<p>Unité Ecologie et Ecophysiologie forestières, INRA- Université de Lorraine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des Sciences pharmaceutique et biologique, Lille 2 • Unité Interactions Arbres-Micro-organismes, INRA- Université de Lorraine • CRPF Nord - Pas de Calais Picardie : Centre Régional de la Propriété Forestière • Unité de recherche Ecologie et Dynamique des Systèmes Anthropisés, Université de Picardie
<p>ResBioFonc</p> <p>Evaluation et propositions de modes de gestion favorisant la RESTauration d'une BIOdiversité FONctionnelle en lien avec des changements d'usage des sols</p>	<p>LGCgE-ESE : Laboratoire Génie Civil et géo-Environnement, équipe Sols et Environnement, Institut Supérieur d'Agriculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • LGCgE-ENE : Laboratoire Génie Civil et géoEnvironnement, équipe Ecologie Numérique et Ecotoxicologie Université Lille 1 • Laboratoire Environnement et Santé, Université Catholique de Lille • Laboratoire Ecologie, Evolution, Symbiose, UMR 7267 CNRS, Université de Poitiers • LECA : Laboratoire d'ECologie Alpine, UMR 5553, Université de Joseph Fourier de Grenoble • Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin • Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) • Association Jardin de Cocagne de la Haute Borne
<p>VERMEER</p> <p>Contamination et biodiversité en zone littorale : étude écoimmunologique de l'impact de la pollution sur un maillon clé des réseaux trophiques, les annélides intertidaux</p>	<p>GEPV : Laboratoire de Génétique et Évolution des Populations Végétales, Université de Lille 1, UMR CNRS 8198</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Laboratoire Géosystèmes, équipe Chimie et Sédiments, UMR 8217 CNRS, Université Lille 1 • AMEX : Laboratoire Systématique, Adaptation, Evolution, équipe Adaptation aux Milieux Extrêmes, UMR 7138 CNRS, Université Pierre et Marie Curie, Paris 6 • GEMEL, Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

7.2. Annexe 2 : Format type pour la lettre d'intention

Appel à projets de recherche « Biodiversité » Edition 2014	 RÉGION Nord-Pas de Calais	en partenariat avec :	 FRB FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ
---	--	-----------------------	--

Appel à projet de recherche « Biodiversité »

Lettre d'intention

Consigne : La lettre d'intention ne devra pas excéder 5 pages

Acronyme	
Titre du projet	

Description du partenariat scientifique et technique

Porteur du projet et partenaires (pressentis si pas définitifs)

Contexte et objectifs

Contexte et enjeux du projet

Problème(s) posé(s)

Objectif(s) du projet

Positionnement du projet par rapport à l'existant

Positionnement par rapport aux travaux de recherche déjà conduits par les différents partenaires et par rapport à l'état de l'art

Description du contenu scientifique et technique

Programme de travail envisagé

Moyens humains, techniques et financiers déployés

Eléments de calendrier

Budget simplifié du projet

Budget global simplifié global (en distinguant dépenses totales et montant de l'aide sollicitée)

Résultats attendus

Résultats attendus et pistes de valorisation pressenties

7.3. Annexe 3 : Format type pour le dossier de candidature

Une trame de dossier sera envoyée aux candidats dont les lettres d'intention auront été retenues. Elle reprendra les éléments suivants :

- problématique et enjeux concernés
- contexte et état de l'art
- positionnement du projet
- programme de travail
- moyens mis en œuvre
- calendrier
- rôle des différents partenaires
- actions de valorisation

7.4. Annexe 4 : Format type de budgets

Une trame de budget type sera envoyée aux candidats dont les lettres d'intention auront été retenues.

7.5. Annexe 5 : Exemple de convention partenariale

Une trame de convention type sera envoyée aux candidats dont les lettres d'intention auront été retenues.

7.6. Annexe 6 : Liste des pièces administratives

Les pièces administratives ser ont à joindre au dossier de candidature uniquement.

- une lettre de demande de subvention signée du responsable légal de la structure, (et non du responsable scientifique)
- un budget spécifique au projet signé du responsable légal de la structure,

Pour **les structures publiques**,

- Copie des statuts datés et signés + modification si nécessaire,
 - Liste des membres du Conseil d'Administration,
 - Délibération du Conseil d'Administration,
 - RIB,
 - n° de SIRET,
 - Attestation de non récupération de la TVA,
 - Délégation de signature si la demande de subvention a été signée par un mandataire.

Pour **les structures privées**,

- une délibération du Conseil d'administration portant sur la demande de subvention,
 - Copie (ou extraits) des statuts datés et signés,
 - Liste des membres du Conseil d'Administration,
 - Délibération du Conseil d'Administration,
 - RIB,
 - n° de SIRET,
 - Attestation de non assujettissement à la TVA,
 - Délégation de signature si la demande de subvention ou le budget a été signé par un mandataire.
 - budget signé de l'année en cours,
 - compte de résultat et bilan de l'année n-1 (ou -2 si indisponibles)
 - Le budget de l'établissement porteur.

Pour les demandes de **subvention en investissement**, joindre soit :

- rapport de commission d'appel d'offres
- marché notifié
- devis

Ces pièces sont indispensables à l'instruction administrative du projet. Si leur fourniture compromet le dépôt du projet dans les délais impartis, le coordinateur du projet veillera à les transmettre à la Région dans un délai très bref.